

CCAM Version17

Détails des actes modifiés

➤ **Tarification des actes suivants :**

actes déjà présents en base :

CDMP002 : Séance d'adaptation et de réglage secondaires d'implant auditif à électrodes intracochléaires ou à électrodes du tronc cérébral

nouveaux actes :

BFPP001 : Capsulotomie du cristallin pour cataracte secondaire, avec laser

DEPF005 : Interruption complète d'une voie accessoire de conduction cardiaque avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée

DEPF004 : Interruption complète de plusieurs voies accessoires de conduction cardiaque avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée

YYYY062 : Participation d'un 2ème chirurgien au cours d'un acte de chirurgie cardiaque.

La facturation de cet acte par le 2ème chirurgien implique sa présence sur le champ opératoire pendant toute la durée de la CEC ou pendant la durée des anastomoses vasculaires pour les pontages à coeur battant. Il doit être disponible exclusivement pour l'intervention concernée au sein de l'unité de chirurgie cardiaque. Cet acte ne peut être facturé qu'une seule fois par intervention, quel que soit le nombre d'actes de chirurgie cardiaque réalisés.

La liste des actes de chirurgie cardiaque auxquels il s'applique figure dans la décision et le code de l'acte du 2ème chirurgien est indiqué sous les libellés des actes concernés.

➤ **Fermeture des codes suivants :**

BFPA001 : Capsulotomie cornéenne pour cataracte secondaire, avec laser

DEPF003 : Interruption complète d'une voie accessoire de conduction cardiaque par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée

DEPF002 : Interruption complète de plusieurs voies accessoires de conduction cardiaque par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée

DENF001 : Destruction de foyer arythmogène atrial droit par méthode physique, par voie veineuse transcutanée

DENF003 : Destruction de foyer arythmogène atrial gauche par méthode physique, par voie veineuse transcutanée

DENF002 : Destruction de foyer arythmogène ventriculaire par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée

YYYY035 : Participation d'un 2ème chirurgien au cours d'un acte de chirurgie cardiaque avec CEC

➤ **Maintenances suivantes :**

Corrections du libellé ou de note :

modification de la note comme suit :

YYYY015 : Forfait de réanimation niveau A. Surveillance par 24 heures dans une unité de réanimation, de soins intensifs, de surveillance continue, telles que définies dans les décrets 2002-465 et 2002-466, pour 1 malade nécessitant des manœuvres de réanimation complexes éventuellement associées

Suppression de la note de facturation

BDMP002 : Adaptation unilatérale ou bilatérale de lentille cornéenne thérapeutique ou de lentille-pansement

BLMP007 : Adaptation unilatérale de verre scléral obtenu par moulage

BLMP006 : Adaptation bilatérale de verre scléral obtenu par moulage

Création de subdivision et modification des libellés

(Introduction de la subdivision 04.01.10 « Autres actes diagnostiques sur l'appareil circulatoire » avec la note : « réalisation unilatérale ou bilatérale »)

EBQF003 : Angiographie du segment antérieur de l'oeil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine

EBQF004 : Angiographie du segment postérieur de l'oeil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine

EBQF002 : Angiographie du segment postérieur de l'oeil par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec superposition d'images

EBQF001 : Angiographie du segment postérieur de l'oeil par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser

EBQF005 : Angiographie du segment postérieur de l'oeil, par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine

EBQF006 : Angiographie du segment postérieur de l'oeil par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser